

Droit aux APL pour parent en garde alterné

Par Sylvain13770, le 28/08/2018 à 09:45

Bonjour

Suite a une séparation lors du premier passage devant les tribunaux nous sommes rester en garde normal avec versement de pension alimentaire pour mes 2 enfants.

Puis après obtention d'un logement pour pouvoir accueillir convenablement mes enfants, nous sommes repasser devant les tribunaux après accord des 2 partie pour la garde alterné. la CAF ne veux pas m'attribuer les APL alors que sur le simulateur j'y ai le droit après plusieurs recherche le directeur du centre me stipule qu'il ne peut y avoir une seule adresse de garde pour les enfants, chose que je ne comprend pas car les impôts autorise la division des parts, de plus j'ai lu plusieurs article comme quoi il pourrai faire le calcule surtout qu'il suivi de diviser la somme attribuer par 2 car je les ais 6mois sur 12mois et en plus cela me fera baisse considérablement mon quotient familial qui est important lors du calcul pour les centre aérés.

Ils ne veulent rien entendre a part faire une demande pour les mettent en résidence principal chez moi, sauf que mon ex femme ne veux pas car elle attend 1 enfants.

Quelle sont mes droits par rapport a cette situation?

Merci par avance de votre réponse et je pense que beaucoup d'internaute serai intéressé par cette réponse au vu des problème identique rencontré par beaucoup de couple.